

rangs, à tous les âges de la vie, qui se seraient tous entendus pour affirmer des faits controuvés, faux et inventés par eux-mêmes, mais si bien inventés qu'on ne saurait rencontrer aucune contradiction dans leurs nombreuses dépositions ? Une pareille monstruosité morale ne s'est pas vue jusqu'ici et ne se verra jamais.

Il ne reste donc qu'une seule explication possible et raisonnable, l'intervention du démon comme cause de ces phénomènes merveilleux, mais du démon associé à un homme dont il s'est fait l'agent et le ministre.

D'ailleurs, l'Eglise ne dit-elle pas dans le Rituel Romain : " Les signes de l'obsession par le démon sont : parler couramment une langue inconnue, ou comprendre celui qui la parle ; rendre visibles des choses cachées et placées à une grande distance ; déployer une force au-dessus de l'âge ou de la condition ; et d'autres signes de ce genre, qui, quand ils existent plusieurs à la fois, sont des indices encore plus sûrs."

Donc c'est être naïf que de vouloir expliquer naturellement, dans tous les cas, comment par exemple il se fait que des personnes ont parlé des langues qu'elles ignoraient complètement. L'Eglise n'a pas pu donner comme signes de possession des faits qui pourraient se produire toujours et dans tous les cas par des causes naturelles.

On aimera peut-être à voir consigner ici les conclusions de l'enseignement théologique qui est donné à l'Université-Laval sur le sujet qui nous occupe. C'est sévère, mais en tous points conforme au sentiment général des théologiens, à la tête desquels marche le très illustre Satolli.

Première conclusion.—Beaucoup de phénomènes du magnétisme ou de l'hypnotisme doivent être assurément attribués à un agent intellectuel, qui est supérieur à l'homme.

Deuxième conclusion.—Cet agent supérieur, auquel nous pensons qu'on doit attribuer beaucoup de phénomènes du magnétisme, est le démon.

Troisième conclusion.—A la vérité plusieurs phénomènes de l'hypnotisme peuvent être certainement ou au moins probablement expliqués par une cause naturelle ; mais cependant il semble probable que même ceux-là *quelquefois*, vu le mode d'après lequel ils se produisent, doivent être attribués au diable.

Cette dernière conclusion surtout étonnera quelques médecins catholiques qui se croient autorisés à affirmer la non-intervention des esprits, du moment que le fait peut en quelque façon s'expliquer par des causes naturelles.